Ville de Vaujours

-

Réunion de quartier

CENTRE VILLE / POUDRERIE

Jeudi 25 octobre 2012

Chers Valjoviens,
Chers amis,

Nous vous l'avions promis, nous le faisons. Nous venons à votre rencontre, nous sommes à votre écoute dans le but de vous proposer des services, qu'ils soient administratifs (affaires scolaires, réservation de salles, état-civil…) ou opérationnels (police municipale, manifestations…), adaptés à vos besoins. Ces réunions de quartier sont également l'occasion pour nous de présenter les projets d'aménagement, les travaux de voirie à venir ou encore les modifications de circulation.

Cette rencontre nous permet de faire le point sur ce qui a été réalisé et de voir avec vous ce qui peut être amélioré dans la ville.

Jeudi 25 octobre, nous avons évoqué ensemble : les problèmes de stationnement et de circulation, la sécurité, l'aménagement, la jeunesse et le sport, l'environnement et le développement économique.

Dominique Bailly

En présence de Dominique Bailly, Maire de Vaujours et de :

Christelle Martinez, Adjointe chargée de la jeunesse, des loisirs et des centres de loisirs,
Guiseppina Di Mino, Adjointe chargée de l'action sociale, de la santé, de l'inter-génération et des personnes à mobilité réduite,
Claude Lemasson, Adjoint chargé du développement de la vie économique, de l'emploi et du commerce,
Thierry Vary, Adjoint chargé des finances,
Christian Fourdan, Commandant Fonctionnel de Police au Commissariat de Livry-Gargan,
Samir Benamar, Directeur général des services,
Philippe Rimbert, Directeur des services techniques,
Florian Faure, Chef de la Police Municipale,
Fabrice Manni, Directeur des relations publiques, de la communication et des NTCI
Betty Caillouet, service relations publiques.

Mairie de Vaujours – 20, rue Alexandre Boucher – 93 410 VAUJOURS – Tél. : 01 48 61 96 75

Les points suivants ont été abordés :

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Collège Henri IV

■ La circulation aux abords du collège Henri IV et de l'école Fénelon reste problématique. Le flux important de véhicules additionné à l'incivilité des automobilistes augmentent le risque encouru par les piétons.

Le Maire précise que la voie de desserte, située devant le collège Henri IV, est utilisable par tous. Il précise que l'installation des caméras de vidéo-protection permettra d'accentuer la surveillance du stationnement sauvage.

Secteur rue de Meaux/allée de la Tournelle

■ Le Maire annonce aux riverains qu'une demande a été formulée au Conseil Général, visant la création de 3 places de stationnement supplémentaires à hauteur des logements qui n'en n'étaient pas dotés. Il précise qu'à l'avenir chaque logement construit ou commerce installé devra disposer d'un stationnement dédié.

Parking de la MTL

■ Le Maire évoque le déplacement de La Poste dans les locaux situés au rez-de-chaussée de la résidence Nexity. Il envisage l'agrandissement du parking de la MTL qui viendrait renforcer l'offre de stationnement du centre ville.

Parking Court St Etienne

■ Le Maire rappelle que les problèmes de stationnement ne sont pas uniquement dus à la clientèle du Brazza. En effet, nombre de résidents du Court St Etienne stationne de façon prolongée sur un secteur identifié « zone bleue ».

SECURITE

Vidéo-protection

■ Le Maire annonce la prochaine mise en place des caméras de vidéo-protection et précise qu'une caméra sera installée à hauteur du parc Alexandre Boucher pour sécuriser l'axe rue de Meaux/Court St Etienne. Il présente le fonctionnement du CSU[1] de la Police Municipale qui réceptionnera les images des caméras, images visualisées en temps réel par la Police Nationale.

Brigade de nuit

■ Le Maire annonce que depuis le 1er octobre, la brigade de nuit patrouille selon les horaires suivants :

- du 1er octobre au 31 mai : de 17h30 à 1h00, du lundi au samedi (1 samedi sur 2),
- du 1er juin au 30 septembre : 19h30 à 03h00, du lundi au samedi (1 samedi sur 2).

Court St Etienne Trafics et interpellation

■ Le Maire fait référence à la venue du Préfet l'année passée et rappelle les difficultés rencontrées dans le cadre de l'instruction des dossiers. Il attire l'attention sur les délais de

[1] Centre de Supervision Urbaine

comparution des délinquants et estime que la comparution immédiate pourrait atténuer le sentiment que les jeunes délinquants connaissent un régime d'impunité.

Roms

■ Le Maire rappelle que le camp de « gens du voyage », identifiés comme appartenant à la communauté Rom, est situé sur la commune de Clichy-sous-Bois. Il précise qu'une action en collaboration avec les maires des communes avoisinantes est en cours auprès du Préfet, pour obtenir un dispositif d'accompagnement en matière de sécurité.

Axe Grand Cerf / Henri IV

■ Le Maire précise aux riverains que la voie dépend du domaine d'intervention du Conseil Général et qu'il va intervenir sur l'élagage des arbres lors de sa rencontre avec le Président du Conseil Général, le 12 novembre 2012.

AMENAGEMENT

Allée des Sablons

■ Le Maire annonce la réhabilitation prochaine de l'allée des Sablons. Prévus en décembre 2012, les travaux d'assainissement et de voirie seront réalisés en concertation avec les riverains.

Rénovation du Brazza

■ Le Maire confirme que le Brazza sera entièrement rénové et que la création d'un rond-point sur l'intersection est à l'étude par le Conseil Général chargé de l'aménagement de la rue de Meaux.

ENVIRONNEMENT

Etablissement Lesage

■ S'agissant des particules de peinture générées par cet établissement, le Maire fait mention de l'instruction du dossier par le Conseil Général. Il précise que les délais administratifs sont longs et que la Municipalité envisage de faire intervenir un bureau de contrôle extérieur.

Court St Etienne

■ Le Maire indique que les 3 arbres en souffrance seront prochainement remplacés.

79 rue de Meaux

■ Le Maire précise que le muret face à la résidence est un aménagement privé et que la Municipalité ne peut pas intervenir sur un éventuel ornement. Prenant en compte les déchets déposés régulièrement à cet endroit, le Maire demande aux services techniques d'étudier la possibilité d'y installer une poubelle.

JEUNESSE / SPORT

■ **Réforme scolaire**

Madame Martinez, adjointe chargée de la jeunesse, des loisirs et des centres de loisirs, indique que la Municipalité s'adaptera au choix du gouvernement s'agissant du nouveau rythme scolaire.
En attente de directives plus précises, elle précise que les centres de loisirs prendront le relais de

l'école sous la forme de garderie ou de centre.

■ **Complexe Roger Grosmaire**
Le Maire annonce la fermeture momentanée de la salle de gymnastique pour y effectuer des travaux. Il précise que la rénovation des murs se fera pendant les vacances scolaires afin de ne pas pénaliser la pratique sportive.
Le Maire rappelle que depuis la rentrée, les gardiens du complexe dépendent du service des sports et que leurs missions seront développées, notamment en matière d'accueil et de sécurité.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Casino
■ Le Maire revient sur la pose de la 1ère pierre du centre commercial Casino qui s'est déroulée le 5 octobre dernier. Il indique une ouverture prévisible au dernier trimestre 2013.
Il rappelle que la galerie sera composée de magasins complémentaires à l'offre existante sur Vaujours.

Le marché de « vos jours »
■ Le Maire invite les riverains à faire vivre leur marché. Il rappelle que ce marché était souhaité par une large majorité des Valjoviens et que faute de fréquentation, celui-ci se trouve en difficulté. Il précise que le marché est un lieu de vie où chacun peut s'adresser aux élus présents.

Le Maire clôture la réunion en rappelant les festivités de fin d'année :

- l'arbre de Noël et son marché
- le concours des maisons illuminées
- la soirée de la St Sylvestre